

NOTE DE PRESENTATION FORET DEPARTEMENTALE DU SCHRANKENFELS AMENAGEMENT 2014 - 2033

Le contexte

La forêt départementale du Schrankenfels, d'une contenance totale de 107,21 ha, dont 106,02 boisés, se trouve dans la région naturelle des Vosges cristallines. Elle forme un massif de forme compacte situé à l'entrée du vallon du Krebsbach, affluent de la Fecht, au Sud-Est de la localité de Soultzbach les Bains dont elle occupe le ban communal. Le relief est vigoureux et les altitudes varient de 450 à 781 m. Sur le plan stationnel, la forêt est majoritairement située dans l'étage collinéen (64,5 % de la surface) et accessoirement dans l'étage montagnard (35,5 % de la surface). L'une de ses particularités est la présence significative de zones d'éboulis occupées par des taillis de feuillus divers (12,7 % de la surface). Les potentialités de production sont majoritairement fortes à moyennes.

Les essences en présence présentent une grande variété. Les feuillus, qui forment les peuplements les plus représentatifs des habitats naturels, totalisent 60,8 % du couvert de la forêt. Le chêne sessile (37,5 %) est prédominant et est accompagné d'un large éventail de feuillus divers : hêtre, tilleul à grandes feuilles, bouleau verruqueux, érables sycomore, plane ou champêtre, tremble, saule marsault, noisetier, alisiers blanc ou torminal, aulne glutineux, frêne, charme, qui représentent 23,3 % du couvert. Les résineux représentent 36,4 % du couvert et sont majoritairement des essences allochtones issues de plantations âgées d'environ 40 ans ; il s'agit d'épicéa (23,5 %), douglas (5,4 %), pin sylvestre (4,5 %), sapin (2,8 %), pin laricio (0,2 %). Enfin, 2,8 % sont à l'état de vides.

Les peuplements sont caractérisés par une prédominance de petits bois et bois moyens. Les gros bois et les peuplements en jeunesse sont rares. Ils sont généralement denses (peuplements feuillus non exploités et peuplement résineux à éclaircir), sauf les taillis de feuillus divers sur éboulis qui ont un couvert plus discontinu.

La forêt est correctement desservie par des chemins et pistes à l'exception de la partie supérieure (parcelles 5, 9 et 10) difficilement accessible.

Les principaux enjeux de la forêt

La forêt présente les enjeux suivants :

- un niveau d'enjeu généralement fort en terme de production ligneuse dans les parties exploitées ;
- un niveau d'enjeu reconnu en terme de fonction écologique sur l'ensemble du massif, lié à la présence de gélinotte et aussi à des milieux particuliers (peuplements sur éboulis, aulnaie-frênaie de fond de vallon) ;
- un niveau d'enjeu social reconnu sur 68 ha, lié à l'existence de zones fréquentées (zone de crête avec ruines des châteaux) ou visibles et à des périmètres de protection de captages.

Bilan de l'aménagement précédent

L'aménagement écoulé portait sur la période 1994 - 2010. La forêt était traitée en transformation en futaie irrégulière sur 45,42 ha pour ce qui est des peuplements résineux ; compte tenu du jeune âge des peuplements, les interventions consistaient en des travaux de nettoyage ou en « éclaircies d'irrégularisation » dans les parties jugées exploitables. Une surface de 61,79 ha était hors sylviculture. La récolte prévue était évaluée à 11 m³/an.

Dans les faits, les récoltes réalisées sur la période 1994 - 2012 ont été de 105 m³/an, car les éclaircies ont pu être réalisées sur des surfaces plus importantes que celles prévues dans l'aménagement.

Les grandes options du nouvel aménagement

Les objectifs du nouvel aménagement ont été définis en concertation étroite avec le Service Environnement et Agriculture du Département, et s'inscrivent dans la continuité de l'aménagement écoulé :

- l'objectif prioritaire est la préservation ou la restauration progressive de peuplements représentatifs de la biodiversité naturelle des habitats en présence, structurés par le sapin et le hêtre dans les zones relevant de l'étage montagnard, par le chêne sessile dans les zones collinéennes et par les feuillus divers (aulne glutineux, érable sycomore, frêne) en situation de ripisylve ;
- une surface de 62,53 ha de peuplements majoritairement en bon état en terme de naturalité seront laissés hors sylviculture, mais pourront en tant que besoin faire l'objet de travaux visant à l'optimisation de la fonction écologique ;
- une surface de 44,68 ha de peuplements majoritairement résineux composés d'essences allochtones (épicéa, douglas, pin sylvestre ou laricio) feront l'objet d'un traitement irrégulier et seront parcourus en « éclaircies d'irrégularisation » visant à les faire évoluer progressivement vers des peuplements conformes aux objectifs de naturalité ;
- maintien d'un biotope favorable à la gélinotte ;
- rétablissement de l'équilibre faune-flore en accentuant les tirs de cerf, chevreuil et sanglier ;
- interdiction de tout apport de nourriture ou d'appât pour le gibier ;
- maintien de la fonction d'accueil de la forêt en assurant la sécurisation des sites fréquentés, l'ouverture des points de vue et la préservation de « l'esprit des lieux » ;
- l'aménagement sera conforme aux principes du standard FSC® et respectera toutes ses exigences.

Bilan matière et argent prévisionnel

Le volume bois fort présumé réalisable est de 195 m³/an, soit 4,4 m³/ha/an sur la surface en sylviculture ; il s'agit essentiellement de résineux de diamètre encore modeste et marginalement de feuillus de qualité chauffage.

Le bilan financier prévisionnel se traduit par un solde de + 44 €/an. Il est en progression par rapport à celui de la période 2007 - 2011 (- 2 396 €/an).